

Province de Québec
MRC de Maria-Chapdelaine
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme

Une assemblée extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Thomas-Didyme s'est tenue le lundi 10 février 2025 à 19h30, à la salle des délibérations du conseil municipal.

Sont présents, Mesdames les conseillères Danielle Coutu et Laurie Godin, ainsi que Messieurs les conseillers Richard Duchesne, Léon-Paul Darveau, Martial St-Amant et Roger Landry.

L'assemblée est sous la présidence de Madame Sylvie Coulombe, mairesse.

Est aussi présente Madame Lyne Mailloux, directrice générale et greffière trésorière.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par madame la mairesse
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier et du rapport de vérification pour l'année se terminant le 31 décembre 2023
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MADAME LA MAIRESSE

24-817 Madame la mairesse souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

24-818 À la suite de la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Danielle Coutu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

24-819 **CONSIDÉRANT** l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT le rapport des vérificateurs de la firme MNP de la Municipalité;

Il est proposé par Richard Duchesne et résolu unanimement d'approuver le dépôt des états financiers de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme indiquant un excédent net des activités de fonctionnement de 47 160\$ se terminant le 31 décembre 2023 et d'autoriser la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

	États financiers avant consolidation	États financiers après consolidation
Revenus de fonctionnement	1 765 289\$	1 926 533\$
Revenu d'investissement	215 352\$	216 297\$
Charges de fonctionnement	1 850 686\$	2 014 882\$
Excédent de fonctionnement	129 955\$	127 948\$
Conciliation à des fins fiscales	132 557\$	144 864\$
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	47 160\$	56 515\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-820

Sur proposition de Roger Landry l'assemblée est levée à 19h35.

Sylvie Coulombe

Sylvie Coulombe
Mairesse

Lyne Mailloux

Lyne Mailloux
Directrice générale greffière-trésorière